

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT – ÉTUDE DE DOCUMENTS

EN ANALYSANT LES DOCUMENTS, MONTREZ COMMENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE FAIT DE L'ARCTIQUE UN NOUVEL ESPACE DE CONVOITISES ÉCONOMIQUES ET DE RIVALITÉS GÉOPOLITIQUES.

Document 1 : Une carte de l'Arctique montrant la rétraction de la banquise, les nouvelles routes maritimes et les gisements de ressources (ZEE).

Document 2 : Un texte (extrait d'une revue géopolitique comme *Hérodote* ou d'un rapport de l'OTAN/Conseil de l'Arctique) décrivant les stratégies militaires, notamment de la Russie, et les tensions juridiques autour du tracé des frontières maritimes.

Corrigé

Intro.

Le changement climatique global, caractérisé par une hausse des températures mondiales particulièrement accélérée aux hautes latitudes (phénomène d'amplification arctique), ne se limite pas à un bouleversement écologique. Il redéfinit en profondeur la géographie du pouvoir. Les documents soumis à notre examen illustrent comment cette contrainte environnementale majeure transforme une région autrefois glacée et inaccessible en un nouveau centre de gravité mondial. Le document 1 est une carte stratégique mettant en évidence le recul de la banquise et l'apparition de nouvelles opportunités commerciales. Le document 2 est un texte d'analyse géopolitique décrivant les tensions diplomatiques et la remilitarisation de cette zone.

Dès lors, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le réchauffement de l'Arctique attise les convoitises économiques des puissances riveraines et mondiales, transformant cet espace en un théâtre de rivalités géopolitiques majeures.

Nous verrons dans un premier temps que la fonte des glaces ouvre de nouvelles frontières économiques à travers l'accès aux ressources et aux routes maritimes (I). Puis, nous analyserons comment cette situation engendre des rivalités de souveraineté et des tensions juridiques entre les États (II). Enfin, nous démontrerons que l'Arctique devient le théâtre d'une militarisation et d'une compétition globale impliquant des acteurs mondiaux (III).

Dév. 1

L'ouverture de nouvelles frontières économiques : ressources et connectivité mondiale

L'accès à un eldorado de ressources énergétiques et minérales

Le document 1 (la carte) localise de nombreux gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) situés sous les fonds marins de l'océan Arctique, désormais rendus accessibles par la fonte de la banquise. Par nos connaissances, nous pouvons préciser que selon les estimations scientifiques (notamment de l'USGS américain), l'Arctique abriterait environ 13 % des réserves de pétrole et 30 % des réserves de gaz naturel non découvertes dans le monde. Le document montre que ces ressources se situent principalement dans les Zones Économiques Exclusives (ZEE) des États riverains. À cela s'ajoutent des ressources halieutiques (les poissons migrant vers les eaux plus fraîches du Nord) et des minerais stratégiques (terres rares, nickel), exacerbant l'intérêt des multinationales et des États pour l'exploitation de ce milieu.

La révolution des routes maritimes transarctiques

Un autre enjeu économique majeur visible sur le document 1 est le tracé de nouvelles liaisons maritimes, au premier rang desquelles le **Passage du Nord-Est** (qui longe les côtes russes) et le Passage du Nord-Ouest (qui longe le Canada). La carte indique que la réduction de la couche de glace permet désormais à des navires de commerce de naviguer dans ces eaux pendant l'été. Vos connaissances permettent de mesurer l'impact géopolitique de cette mutation : la route du Nord-Est réduit d'environ 30 % à 40 % la distance maritime entre l'Asie de l'Est (Chine, Japon) et l'Europe de l'Ouest par rapport au passage traditionnel par le canal de Suez. Cela représente un gain de temps considérable, des économies de carburant massives pour les compagnies maritimes et un moyen d'éviter les zones de piraterie ou de tensions géopolitiques (comme la mer Rouge).

Dév. 2

Des rivalités de souveraineté et des différends juridiques complexes

La bataille des ZEE et l'extension du plateau continental

Le document 2 souligne que l'appropriation de ces richesses suscite des litiges frontaliers. En effet, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (**CNUDM**, ou traité de Montego Bay de 1982) accorde aux États une ZEE allant jusqu'à 200 milles marins de leurs côtes. Cependant, le texte explique que la convention permet aux États de demander une extension de leur plateau continental jusqu'à 350 milles s'ils prouvent scientifiquement que leur territoire terrestre se prolonge sous l'eau. C'est l'origine de la bataille juridique autour de la **dorsale de Lomonossov** (une chaîne de montagnes sous-marine) : la Russie, le Canada et le Danemark (via le Groenland) affirment chacun que cette dorsale est le prolongement de leur propre continent pour s'approprier les ressources du pôle Nord géographique.

Le conflit sur le statut juridique des nouvelles routes

Au-delà des fonds marins, le contrôle des eaux de surface crée des frictions diplomatiques majeures, comme le rappelle le document 2. Le Canada et la Russie considèrent respectivement le Passage du Nord-Ouest et le Passage du Nord-Est comme des « eaux intérieures », ce qui leur donnerait le droit de réglementer, de taxer ou d'interdire le transit des navires étrangers. À l'inverse, les États-Unis et l'Union européenne défendent la doctrine des « détroits internationaux », exigeant la liberté totale de circulation. L'attitude de la Russie, qui impose l'utilisation de ses propres brise-glaces et le paiement de taxes pour emprunter la Route maritime du Nord, illustre comment l'exploitation économique devient un outil de projection de la souveraineté nationale.

Dév. 3

Une militarisation croissante et l'irruption d'une compétition globale

Le retour de la démonstration de force militaire

Le document 2 alerte sur le fait que l'Arctique cesse d'être une zone de coopération pacifique pour redevenir un espace militarisé. Par nos connaissances, nous pouvons contextualiser cette dynamique : la **Russie**, qui possède la plus longue façade maritime arctique, a fait de cette région une priorité stratégique absolue. Elle y a rouvert d'anciennes bases militaires soviétiques de la guerre froide, installé des systèmes de défense anti-aérienne S-400 et

modernisé sa flotte du Nord (basée à Mourmansk), notamment ses sous-marins nucléaires. Face à cette posture offensive, l'**OTAN** multiplie les exercices militaires de grande ampleur dans le Grand Nord (comme l'exercice *Cold Response* en Norvège), entraînant un risque d'escalade et de militarisation asymétrique dans la région.

L'irruption des acteurs non riverains : l'exemple de la Chine

Enfin, l'analyse croisée des documents montre que l'enjeu dépasse le cercle des cinq pays côtiers de l'Arctique. La **Chine**, bien que géographiquement éloignée, se définit depuis 2018 comme un État « proche de l'Arctique ». Comme le suggèrent les flux d'investissements cartographiés sur le document 1, Pékin intègre cette région dans son mégaprojet des Nouvelles Routes de la Soie sous le nom de « **Route de la Soie polaire** ». En s'alliant économiquement avec la Russie (notamment en finançant les gigantesques usines de gaz naturel liquéfié de la péninsule de Yamal), la Chine cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques et à s'assurer une place dans la future gouvernance de la région, internationalisant définitivement les rivalités arctiques.

Conclusion

Bilan

En conclusion, l'analyse des documents démontre que le changement climatique agit comme un puissant catalyseur géopolitique en Arctique. La disparition progressive de la glace lève les barrières physiques, libérant l'accès à d'immenses réserves d'hydrocarbures et à des routes maritimes révolutionnaires qui aiguisent les appétits économiques mondiaux.

Ouverture

Loin d'aboutir à une gestion concertée, cette ouverture des frontières naturelles réveille des logiques de puissance traditionnelles. Les litiges juridiques autour de l'extension des ZEE se doublent d'une remilitarisation agressive menée par la Russie et surveillée par l'OTAN. L'intégration de la zone par des acteurs extérieurs comme la Chine prouve que l'Arctique est désormais pleinement inséré dans la mondialisation des conflits, devenant le symbole d'une planète où le dérèglement écologique dicte les nouvelles rivalités de puissance.

COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES

Retiens ces points de méthode fondamentaux :

La maîtrise absolue du vocabulaire juridique de la mer

Pour ce sujet, le correcteur n'attend pas des descriptions vagues. Tu dois utiliser précisément le vocabulaire de la Convention de Montego Bay (1982) :

- **ZEE (Zone Économique Exclusif)** : Jusqu'à 200 milles marins (l'État a le monopole des ressources mais pas la souveraineté totale sur les eaux).
- **Plateau continental** : Le prolongement géologique de la terre sous la mer, crucial ici car sa validation par l'ONU permet d'étendre les droits d'exploitation du sol marin jusqu'à 350 milles.
- **Eaux intérieures vs Détroits internationaux** : C'est le cœur de la discorde sur le contrôle des nouvelles routes.

Comment utiliser efficacement une carte (Document 1)

En HGGSP, une carte n'est pas une simple illustration, c'est une mine d'informations géopolitiques à décoder.

- **Ne fais pas de listes** : Ne dis pas juste "on voit des flèches et des ronds". Donne-leur du sens. Si la carte montre une ligne de recul de la banquise, associe-la immédiatement dans ton paragraphe au concept d'**Anthropocène** ou d'**amplification arctique**.
- **Fais de la géographie** : Cite les lieux précis présents sur la carte (la péninsule de Yamal, le détroit de Béring, la dorsale de Lomonossov). Cela montre que tu sais lire une carte de manière scientifique.

Pratiquer la confrontation et l'esprit critique

Les deux documents se complètent mais n'ont pas la même fonction.

- Le Document 1 (la carte) montre les **opportunités concrètes et physiques** (les faits : il y a du gaz, de l'eau libre, des routes).
- Le Document 2 (le texte) apporte **l'analyse politique et la tension** (le sens : pourquoi ces faits créent de la guerre, des désaccords juridiques et de la militarisation). Dans ton développement, veille à ce que chaque grande partie s'appuie sur des éléments tirés **à la fois** du texte et de la carte pour prouver leur complémentarité.

Nuancer la notion de "guerre imminente"

Éviter le sensationnalisme. S'il y a des rivalités et une militarisation évidentes (Axe III), l'Arctique reste aussi un espace régulé par le droit international (la CNUDM) et par une instance de dialogue : le **Conseil de l'Arctique**. Les États (y compris la Russie) déposent des dossiers scientifiques à l'ONU pour faire valoir leurs droits, ce qui prouve que la diplomatie fonctionne encore en parallèle des démonstrations de force. Évoquer cette dualité (tensions / respect formel du droit) te garantit les meilleures appréciations.